

L'hiver c'est le Mont Castor



PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2020-2021 - ZONE ORANGE

Bienvenue! L'équipe du **Mont Castor** s'engage à mettre en place les mesures sanitaires recommandées par la santé publique. La saison 2020-2021 sera une saison de ski exceptionnelle si tout le monde participe activement au respect des consignes. Dans ce guide vous y trouverez les consignes à suivre pour l'ouverture de la station en zone ORANGE. La mise à jour de ce guide se fera de façon régulière selon les consignes du gouvernement ou autre.

Consignes de base

- Demeurez à la maison si vous ressentez l'un des symptômes suivants : toux, fièvre, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat ou du goût.
- Respectez les mesures sanitaires suivantes : lavage des mains fréquent, tousser dans son coude et la distanciation de 2 mètres.
- Le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire partout à la station quand la distanciation ne peut être respectée.
- Un invité qui ne respecte pas ces directives pourrait se faire interdire l'accès au site.



Billetterie

- Nous vous encourageons à acheter vos billets à l'avance en ligne au <https://boutique.maneige.ski/reserver-ma-visite>
Vous récupérez votre billet à la billetterie INTÉRIEURE ou EXTÉRIEURE.
- Billets en vente sur place: Les billets sont en quantité limitée MAIS LA LIMITE EST TRÈS ÉLEVÉE alors il n'y a pas beaucoup de risque qu'il n'y ait plus de billet. Consultez la page d'accueil du site web ou la page Facebook avant de vous déplacer. Le Mont Castor se réserve le droit de limiter le nombre de billets vendus. **Vous achèterez votre billet à la billetterie EXTÉRIEURE SEULEMENT.** Un registre des visiteurs devra être rempli à chaque jour.
- Les détenteurs de passes saison bénéficient d'un accès privilégié en tout temps à la montagne.



SUITE DU PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2020-2021 - ZONE ORANGE

Remontées mécaniques

- La distanciation de 2 mètres devra être respectée dans les remontées mécaniques (tapis magique et dans les files d'attente).
- Le port du couvre-visage* couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans les files d'attente et dans les remontées pour les skieurs de 3 ans et plus .
*Cache-cou, cache-col, cagoule ou autres vêtements ajustés, constitués de 2 couches de tissus à mailles serrées couvrant le nez et la bouche.

École de glisse

- Réservation un minimum de 24 heures à l'avance seulement par téléphone au 418-562-1513 poste 3. Aucune demande de cours ne sera acceptée la journée même.
- Le paiement devra se faire par téléphone un minimum de 24 heures à l'avance. Le paiement par carte de crédit est donc favorisé mais il sera tout de même possible de venir payer à l'intérieur SI VOUS N'AVEZ PAS DE CARTE DE CRÉDIT.
- Le port du couvre-visage est obligatoire puisqu'il est difficile de respecter la distanciation en donnant un cours.
- Les consignes à suivre vous seront données par la responsable de l'école de glisse sur les démarches à suivre le jour de votre rendez-vous.

Chalet de ski

- Le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans les lieux publics intérieurs pour les personnes de 10 ans et plus.
- Le chalet pourra seulement être utilisé en tant que refuge pour se réchauffer ou pour manger un petit lunch léger avec une durée d'utilisation de 15 minutes maximum. Vous devez, autant que possible, arriver prêt à skier et vous changer dans votre véhicule ou à la maison après le ski. Il sera tout de même permis, pour ceux qui ne peuvent pas s'habiller dans leur voiture de le faire RAPIDEMENT dans le chalet. Par contre, aucun effet personnel ne pourra être laissé dans le chalet. Un maximum de 32 personnes sera autorisé dans le chalet.
- Un contrôle se fera à l'entrée du chalet en tout temps. Ceux qui ont acheté leur billet en ligne pourront récupérer les billets à l'intérieur, UN À LA FOIS, de même que pour la location d'équipement.
- Une seule porte permettra l'entrée dans le chalet, celle de l'entrée principale afin de contrôler le nombre de personne dans le chalet. Il ne sera pas possible de sortir par cette porte. Il faudra donc suivre le sens de la circulation dans le chalet.



SUITE DU PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2020-2021 - ZONE ORANGE

Cafétéria

- Le service de restauration sera ouvert à partir du 13 février 2021.
- La capacité maximale du chalet demeure la même, soit avec un maximum de 32 personnes. Il est donc important de favoriser le service en « take out » pour manger dehors. Par contre, il sera permis de manger à l'intérieur un maximum de 30 minutes par table.
- Il est TOTALEMENT INTERDIT d'être d'un différent ménage à la même table (vous devez avoir la même adresse).
- Plusieurs items du menu ont été retiré pour cette saison afin d'accélérer le service.
- Priorité du chalet entre 11h00 et 13h00 pour le service de restauration.

Location d'équipement / Atelier

- La location d'équipement journalière est disponible. Afin d'accélérer le processus, il est préférable de réserver votre équipement à l'avance, surtout la fin de semaine. Pour ce faire, vous appelez directement au service de location 418-562-1513 poste 4 et ce, jusqu'à 15h la journée avant votre visite.
- Le paiement devra se faire à la billetterie extérieur et vous pourrez ensuite récupérer votre équipement à l'atelier UN À LA FOIS.
- L'équipement loué sera stérilisé après chaque utilisation
- L'atelier est aussi disponible mais le paiement sera fera aussi à la billetterie extérieure

SUITE DU PLAN OPÉRATIONNEL SAISON 2020-2021 - ZONE ORANGE

Casiers saisonniers

- L'utilisation des casiers saisonniers est suspendu pour la saison. S'il vous reste de l'équipement dans votre casier, il sera possible de les récupérer lors de votre première journée de glisse. Un contrôle se fera à l'entrée du chalet.

Glissade sur tube

- La distanciation de 2 mètres dans la montée (tapis magique et dans le file d'attente devra être respectée. Le port Le port du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire dans le file d'attente et dans les remontées pour les personnes de 3 ans et plus.
- Les tubes seront désinfectés après chaque utilisation. Il y aura donc un endroit ou remettre vos tubes utilisés afin que nous puissions faire la désinfection avant de le redonner à quelqu'un d'autre.

Il est important de préciser que la désinfection des espaces communs se fera régulièrement dans le chalet. Chaque table et chaise seront désinfectées après chaque utilisation.

Le plan d'opération peut être révisé en tout temps. Le ski en contexte Covid est tout aussi nouveau pour nous alors il est possible que nous changions quelques consignes en cours de route.

Le non-respect des consignes peut mener à l'expulsion du site, et ce, sans remboursement.

Merci pour votre collaboration et bon ski!